



Instructions de Course

CHAMPIONNAT VOILE PAYS DE LA LOIRE

VOILE ENSEMBLE SUR L'ERDRE

MINI JI

Le DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

GRADE 5 A

Sport Nautique de l'Ouest

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les vitres du PC course ; ils seront également mis en ligne et accessible par le lien suivant : [Lien vers tableau officiel.](https://www.snonantes.fr/event-details/chpt-ligue-pays-de-loire-miniji-voile-ensemble-de-lerdre)
<https://www.snonantes.fr/event-details/chpt-ligue-pays-de-loire-miniji-voile-ensemble-de-lerdre>

- 3.2 Le PC course est situé AU CLUB HOUSE.

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse de la capitainerie.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu  est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **30 minutes** après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classes
12 OCTOBRE 2025	MINI JI 10H30

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **10H30**.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange  sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h**.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le suivant :



9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, OU briefing le Comité de Course vous informera sur le parcours type du bassin du SNO.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée cylindrique Jaune	Bouée Cylindrique Jaune	Bouée rouge à hampe pavillon bleu

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord* et *le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*. Un bateau viseur non mouillé peut être placé derrière la marque bâbord.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre *un mât arborant un pavillon bleu* et *le côté parcours de la marque d'arrivée*.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour *toutes les classes*, la RCV 44.1 n'est pas modifiée, la pénalité de **deux tours** est maintenue.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 n'est pas modifiée, la pénalité de **deux tours** est maintenue.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
MINI JI	30 minutes	45 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **45 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC course.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la salle de la voilerie. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

- 18.1 **1 course** doivent être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **trois courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand **trois courses** ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place au niveau du PC course.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.
- 23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels *ou accompagnateurs*.

26. PRIX

Des prix seront distribués à la discrétion du club organisateur.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : ALINE WILLIOT

Comité de course : NICOLE PINCEMY

Présidente du jury : BRIEUC HUON

Commissaires aux résultats : Nicole PINCEMY